

Décision

Générale

colonial

Décision n° 783 CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 783

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1961

Date de publication
4 juillet 1961

Date du numéro
31 juillet 1961

TEXTE INTÉGRAL

Est mis fin à la date du 30 juin 1961 au détachement de M. Abdoukader Waberi, commis de 1er classe, 2e échelon des Services Administratifs et Financiers du Cadre Territorial de la Côte Française des Somalis, auprès de la R.T.F. (Radio-Djibouti). M. Abdoukader Waberi, commis de 1er classe, 2e échelon des Services Administratifs et Financiers est réintégré dans son cadre d'origine pour compter du 1er juillet 1961 et mis à la disposition du Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan pour compter de cette date.